

**Municipalité de Lac-du-Cerf**  
**AVIS PUBLIC**

**Est, par la présente, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière et  
directrice générale, de la susdite municipalité que:**

Le 29 novembre 2006, sont entrés en vigueur les règlements suivants:

- *Règlement numéro 236-2006 modifiant le règlement numéro 196-2000  
relatif aux divers permis et certificats;*
- *Règlement numéro 237-2006 modifiant le règlement numéro 197-2000  
relatif aux conditions d'émission de permis de construction;*
- *Règlement numéro 238-2006 modifiant le règlement numéro 198-2000  
relatif au zonage;*
- *Règlement numéro 239-2006 modifiant le règlement numéro 199-2000  
relatif au lotissement;*
- *Règlement numéro 240-2006 modifiant le règlement numéro 200-2000  
relatif à la construction.*

Lesdits *Règlements numéros 236-2006, 237-2006, 238-2006, 239-2006,  
et 240-2006* peuvent être consultés du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00 au  
bureau municipal situé au 19, chemin de l'Église à Lac-du-Cerf.

Donné à Lac-du-Cerf, ce quatrième jour de décembre de l'an deux mille six.

Jacinthe Valiquette,  
Secrétaire-trésorière et directrice générale